Les pages de Pro Senectute

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **3 (1973)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Actualités Pro Senectute

L'heureux développement de Pro Senectute en Valais

Il y a deux ans encore, le Comité cantonal valaisan ne possédait qu'un seul centre d'aide et d'information. Il était situé à Sierre et ne desservait que le Bas-Valais ou, si vous préférez, la partie romande du canton. Le Haut-Valais alémanique ne disposait d'aucune permanence. De Sierre, les deux assistantes sociales devaient rayonner dans tout leur immense secteur. C'était un commencement.

Aujourd'hui, le Valais possède neuf centres d'aide et d'information, à Sion, Sierre, Martigny, Saint-Maurice et Monthey pour la partie romande, à Loèche, Steg, Viège et Brigue pour la partie alémanique. C'est la suite, et c'est bien ainsi. Car dans cette vallée de 120 km de long, avec ses ramifications bien séparées, le problème des distances se pose de façon toute spéciale, surtout pour les personnes âgées.

A Sion, le Comité valaisan a eu la bonne fortune de pouvoir acquérir des locaux, au 1er étage de la Résidence de la Majorie, rue des Tonneliers 3. Outre le Secrétariat cantonal et le Centre d'information de la région sédunoise, ils comprennent encore une belle salle de conférence. Ainsi se trouvent résolus plusieurs problèmes à la fois et le Troisième Age valaisan est de mieux en mieux servi.

Fribourgeois et Fribourgeoises, n'oubliez pas le délai!

Le Bureau cantonal fribourgeois de la Fondation Pour la Vieillesse rappelle aux intéressés que le délai d'inscription pour les *vacances aux Mayens-de-Sion* (du 17 au 28 septembre 1973) est fixé au *vendredi 29 juin*. Le moment est donc venu de se décider. Le Centre d'information de Fribourg donnera très volontiers à tous ceux que cela intéresse, les renseignements qu'ils pourraient désirer.

Un rappel aux aînés du Jura

Pro Senectute Jura-Nord et Jura-Sud rappellent leurs *semaines de vacances à Sornetan*. Pour la première, du 17 au 23 juin, c'est le dernier moment de s'annoncer. Pour la seconde, du 16 au 22 septembre, le plus tôt sera le mieux. Renseignements et inscriptions auprès des centres d'information de Delémont et de Tavannes.

Du nouveau pour les aînés de Sion

A Sion, un *groupe de marche* pour dames et messieurs du Troisième Age a été mis sur pied (c'est bien le cas de le dire). De même, un *groupe de jeux* (cartes et autres) pour gens âgés est né dans la capitale valaisanne. Les personnes qui voudraient faire partie de l'un de ces groupes (ou de tous les deux) obtiendront tous les renseignements auprès du Centre Pro Senectute de Sion.

A cinquante ans, l'aînée d'« Aînés » change de visage

En 1922, la Fondation suisse Pour la Vieillesse avait fondé une revue trimestrielle, appelée *Pro Senectute* et destinée avant tout à publier des études et des informations sur les problèmes de la vieillesse et de l'aide au Troisième Age. C'était plutôt une publication scientifique et administrative qui, sous la forme de cahiers, donnait des textes dans les trois langues nationales, mais surtout en allemand.

Parvenue, à la fin de 1972, à l'âge de cinquante ans et confiée aux bons soins du nouveau chef d'information de la Fondation, M. Peter Rinderknecht, cette revue a changé de visage. D'abord, puisqu'il y a *Aînés* en Suisse romande, elle ne paraît plus qu'en allemand. Ensuite, son format est plus grand et sa présentation s'est modernisée. Enfin, elle s'est donnée un programme plus moderne aussi, correspondant à l'évolution considérable de l'activité de la Fondation, qui n'est plus seulement une œuvre de secours, mais une institution nationale de service à toutes les personnes âgées. On y trouve donc beaucoup plus d'articles de portée pratique ou même récréative, et surtout d'abondantes illustrations.

Si l'on ne peut pas dire que la revue *Pro Senectute,* avec ses quatre numéros par an, joue le même rôle qu'*Aînés* pour nos Confédérés, du moins faut-il reconnaître que cette vieille dame a su fort bien rajeunir à 50 ans, en adoptant un style dont *Aînés* était déjà le représentant. Il sera intéressant de voir si elle restera l'organe des spécialistes, qu'elle était jusqu'à présent, ou si elle deviendra celui des personnes âgées auxquelles s'adressent maintenant la plupart de ses articles.

Le numéro d'avril 1973 (51e année, No 1) contient des textes extrêmement soignés et des plus intéressants sur les travaux de loisirs, l'alimentation du Troisième Age, les dépressions, la construction de cliniques pour malades âgés, une brève nouvelle récréative, un reportage sur les échanges entre maisons de retraite, un très beau poème religieux, des nouvelles de la Fondation suisse (qui ont paru dans *Aînés* de mai 1973), des informations sur les voyages et vacances (également publiées par *Aînés*), un gentil petit mot sur *Aînés,* une chronique des livres, un article illustré sur les voleurs à la tire (sujet publié par *Aînés*), un autre sur l'opération du centenaire des gypsiers-peintres de Zurich (voir plus loin), un courrier des lecteurs déjà bien fourni, plusieurs textes de fantaisie et d'humour, des conseils pratiques (jardin, AVS, etc.) et un programme d'émissions TV proposées aux personnes âgées. Abonnement: Fr. 6.— par an (4 numéros). CCP 80-8501, Zeitschrift Pro Senectute, Zürich, TH

Perspective d'une aide fédérale aux maisons de retraite

Si l'on en croit sa réponse à une récente *petite question,* le Conseil fédéral se propose d'instituer une aide aux maisons de retraite. Les dispositions y relatives seraient consignées dans une nouvelle révision de la loi sur l'AVS, dont le projet serait soumis aux Chambres vers la fin de cette année.

La loi actuelle permet déjà de soutenir la construction de logements pour personnes âgées, mais pas encore celle de maisons de retraite. C'est le conseiller national valaisan Carruzzo qui a pressé le Conseil fédéral de hâter l'établissement d'une base légale, permettant de réduire de telles dépenses. La base constitutionnelle existe depuis l'an passé.

Cent nouvelles « hôtesses Pro Senectute »

A Zurich s'est déroulé récemment le premier cours de formation pour « hôtesses Pro Senectute ». Une centaine de dames y ont fait connaissance avec les tâches d'accompagnatrice de voyage et de vacances pour personnes âgées. A côté de toutes les notions pratiques ordinaires que réclame cette fonction, elles y ont aussi acquis les éléments de nature médicale et psychologique qu'exige l'âge de leurs « touristes ».

La plus grande partie de ces hôtesses sont destinées au « Printemps des moins jeunes », dont nous avons parlé dans « Aînés » de février 1973 et qui a remporté, l'an passé, avec plus de 2000 séjours, un succès considérable. Dans cette série de vacances offertes aux personnes âgées, il y a, pendant toute la période annoncée, une hôtesse Pro Senectute dans chaque hôtel participant.

Il ne s'agit pas seulement d'écouter, mais aussi de participer. Pour chaque question posée, l'intérêt manifesté montre que les élèves entendent être aussi actives que leurs professeurs.

Un quart de ces hôtesses seront aussi destinées aux voyages à l'étranger, tels qu'ils sont régulièrement organisés, par exemple à Capri, en Espagne, en Scandinavie, en Dalmatie ou à Rhodes. Ici, les hôtesses Pro Senectute ont une tâche bien définie, à côté des organisateurs professionnels qui représentent les agences. Elles s'occupent personnellement des voyageurs, veillent à leur confort en cours de route, à leurs distractions au lieu de destination, à l'observation des régimes, à l'adaptation des programmes aux possibilités de chacun, etc., etc.

Les hôtesses Pro Senectute sont déjà des personnes d'expérience: elles ont généralement entre 40 et 50 ans. Elles ne gagnent rien et bénéficient tout au plus de voyages et de séjours gratuits, mais avec des tâches et obligations qui leurs laissent peu de loisirs.

Le groupe théâtral « Der Jungbrunnen » joue des scènes de la vie quotidienne, destinées à montrer comment il faut faire et comment il ne faut pas faire, lorsqu'on doit aider une personne âgée. Ici on voit un passant qui veut guider une vieille dame indécise sur un passage à piétons. Photos Candide Lang, Zurich.

Comment les maîtres gypsiers-peintres de Zurich ont fêté leur centenaire

Instantané chez une octogénaire: « C'est sérieux? On va mettre une belle couleur claire sur mes murs? » Photo Candide Lang, Zurich.

Cent ans, c'est un âge vénérable, auquel il sied de rendre hommage. L'Association des maîtres gypsiers-peintres de Zurich a trouvé une idée originale et lumineuse de fêter son centenaire, non seulement en rendant hommage, mais aussi en rendant service à l'âge, c'est-à-dire en donnant, pour marquer cet anniversaire, ce que ses membres possédaient de plus précieux: leur temps et leur travail.

Ils demandèrent donc à la Fondation Pro Senectute de leur désigner 100 logements (privés ou dans des maisons de retraite) où vivent des personnes âgées et qui avaient besoin d'être repeints, mais dont les habitants ne pouvaient pas s'offrir cette dépense. Et ils ont restauré ces logements, pour rien, pour le seul plaisir de voir le contentement briller dans les yeux des bénéficiaires, à mesure que leurs chambres tristes se transformaient en pièces claires et joyeuses.

Les peintres en bâtiment de Zurich ont ainsi fourni au Troisième Age pour plus de 80.000 francs de travail. Et l'Association des fabriques suisses de couleurs et vernis s'est associée à l'opération, en mettant le matériel gratuitement à disposition.

Cette manière de fêter un respectable anniversaire a une grande signification, car elle contribue à l'allègement du grave problème du logement des personnes âgées. La plus grande partie d'entre elles passe ses jours entre les quatre murs d'une chambre ou d'un modeste « chez soi ». S'il y fait bon vivre, s'il est plus facile de l'entretenir, de le tenir propre, beaucoup préféreront, et pourront aussi, y rester, en renonçant à occuper une coûteuse place dans une maison de retraite.

C'est pourquoi l'opération des « Cent chambres » des peintres-gypsiers zurichois pourrait être un commencement. D'abord si d'autres l'imitaient, non seulement dans ce métier, mais dans toutes les branches dont dépend le confort et le charme de l'habitation. Pensons, par exemple, aux installations électriques ou sanitaires, aux tapis et rideaux, aux carrelages, au mobilier de cuisine. A qui le tour ?